Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213503188-20251211-2025_65-DE

MAIRIE DE SAINT-THUAL
Département d'Ille et Vilaine

REGISTRE DES DEL[illegible]BÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPA[illegible]
Séance du 11 décembre 2025 à 20 heures

Nombre de Membres en exercice : 14	Date de la convocation : 03 décembre 2025
Nombre de Membres présents : 10	Convocation affichée le : 03 décembre 2025
Nombre de Membres votants : 11	Procès-verbal affiché le : 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle du conseil municipal sous la Présidence de Nadine CORBEL, 1ère adjointe.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATTAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON – – Christian DARTOIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absent excusé : Loïc COMMEUREUC, Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Christian DARTOIS, Virginie ROBIOU

Absent : Franck SAMSON

Dominique ABALAIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2025/65	**Remboursement des frais avancés par Monsieur Fréderic CHEVILLON**

Madame CORBEL rappelle au Conseil municipal que la commune a récemment procédé à l'acquisition d'un tracteur destiné aux besoins des services techniques. Afin de permettre sa mise en service, des pièces détachées ont dû être achetées pour effectuer les réparations nécessaires.
Dans l'intérêt du bon fonctionnement du service, Fréderic CHEVILLON, conseiller municipal, a avancé les frais correspondants auprès de l'entreprise MS ÉQUIPEMENT, située à Pacé.

Les achats réalisés ont donné lieu aux factures suivantes :

Facture du 06/11/2025 d'un montant de 15,14 € pour l'achat d'un support
Facture du 06/11/2025 d'un montant de 45.43 € pour l'achat de trois supports
Facture du 27/11/2025 d'un montant de 150 € pour l'achat de tri flasch
Facture du 27/11/2025 d'un montant de 96 € pour l'achat d'un projecteur de travail

Le montant total des frais avancés par Fréderic CHEVILLON s'élève à **306,57 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par :

11 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'approuver l'achat des pièces détachées nécessaires à la réparation du tracteur acquis par la commune.
- D'autoriser le remboursement à Fréderic CHEVILLON, conseiller municipal, de la somme totale de 306,57 €, correspondant aux factures avancées auprès de l'entreprise MS ÉQUIPEMENT.

SIGNATURES

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-THUAL ★ ILLE-ET-VILAINE ★

Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

Dominique ABALAIN